



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Projet : Towards the Next Production Revolution (NepRev)

Mise en place d'un master conjoint multidisciplinaire dédié à la prochaine révolution de la production (Erasmus+ Capacity Building)

Numéro du Projet : **609702-EPP-1-2019-1-IT-EPPKA2-CBHE-JP**

Consultation n°16 / 2020

Termes de Références

Pour

Evaluation externe du projet NepRev

SEPTEMBRE 2020



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 1. Contexte | 3 |
| 2. Les objectifs du projet..... | 3 |
| 3. Les objectifs et principaux axes de l'évaluation | 5 |
| 4. Les obligations de l'expert | 6 |
| 5. Contenu de l'évaluation et livrables..... | 7 |
| 6. Participation aux réunions..... | 7 |
| 7. Durée du contrat | 8 |
| 8. Procédure de candidature | 8 |
| 9. Critère de sélection | 9 |
| 10. Processus de validation et évaluation | 10 |
| 11. Budget..... | 10 |
| 12. Forme du contrat..... | 10 |
| 13. Protection des données..... | 11 |
| 14. Annexes..... | 11 |



1. Contexte

Dans le cadre d'une meilleure gestion de la qualité au sein du projet, le projet NEPREV a mis en place un Comité d'Évaluation de la Qualité (CEQ) composé de membres internes. Afin de compléter cette approche d'évaluation interne, le projet désignera un évaluateur externe pour analyser le suivi de mise en œuvre des activités du projet et leurs réalisations, conformément aux objectifs de la matrice logique.

Le présent document représente les termes de référence pour la sélection d'un évaluateur externe.

NEPREV est un projet de coopération internationale cofinancé par le programme de l'Enseignement Supérieur Européen Erasmus+ Capacity Building. La durée du projet est de 3 ans à compter du 15 Décembre 2019.

Le projet vise la création d'un nouveau master dans le domaine de l'ingénierie qui offre un programme englobant trois domaines d'intervention différents à savoir « Industrie 4.0 », « Energie Renevelable » et « Entrepreneuriat et Management de l'innovation ». Le nouveau master aidera à former de nouvelles compétences dans le domaine de l'ingénierie qui constitue une priorité nationale en Tunisie.

2. Les Objectifs du projet :

Les Objectifs principaux :

Le projet NEPREV a pour principaux objectifs de :

- Rapprocher les universités et les entreprises et développer les échanges entre les deux parties.
- Renforcer le rôle des universités dans la transition vers la prochaine révolution de la production et préparer les entreprises et les étudiants aux nouvelles exigences du marché de travail.

Les objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques du projet NEPREV sont les suivants :

- Création d'un master conjoint destiné aux participants Tunisiens, Européens et Africains. Le master offrira une connaissance approfondie des principes de la prochaine révolution de la production (NPR). Le master fournira une connaissance



approfondie des principes du NPR et cultivera les compétences nécessaires pour entreprendre des recherches indépendantes dans les domaines spécifiques du NPR. Le programme du master permet d'inculquer des compétences entrepreneuriales dans le processus d'apprentissage et forme les étudiants pour mener de projets innovants de recherche industrielle.

- Renforcer la connexion entre les universités tunisiennes et leur environnement socio-économique et améliorer leur contribution au développement local, en transférant les meilleures pratiques de l'UE en matière de mise en réseau et de coopération interinstitutionnelle.
- Comblent le fossé entre la recherche universitaire et l'industrie en aidant les établissements d'enseignement supérieur tunisiens à développer des stratégies proactives pour promouvoir le transfert de connaissances et de technologies et activer les opportunités d'apprentissage mutuel.
- Améliorer la connaissance des nouvelles technologies et des outils interactifs comme moyens pédagogiques et conseiller les partenaires tunisiens dans le développement d'une approche pédagogique innovante et d'une éducation basée sur la technologie.

Les Partenaires du projet :

| | | | |
|---|--|---------|--|
| 1 | PoliTO | Italie | Politecnico di Torino - Coordinateur |
| 2 | PoliMI | Italie | Politecnico di Milano |
| 3 | CS | France | Centrale Supélec |
| 4 | Obreal | Espagne | Observatorio de las Relaciones Unión Europea |
| 5 | ENIT | Tunisie | Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis |
| 6 | ISGIS | Tunisie | Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax |
| 7 | FSJEGJ (Université de Jendouba) | Tunisie | Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Gestion de Jendouba |
| 8 | ENIGA | Tunisie | Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gafsa |

3. Objectifs et Principaux axes de l'évaluation



L'objectif de l'évaluation externe est d'un côté de s'assurer que la mise en œuvre du projet est réalisée de manière adéquate et précise. Il s'agit d'identifier les procédures, les critères et les outils pour le suivi de la mise en œuvre du projet. L'évaluation portera également sur l'état d'avancement du projet, la gestion des problèmes, l'atteinte des objectifs et l'évaluation des résultats par rapport aux activités prévues. Le rôle de l'évaluateur externe est aussi d'évaluer l'impact du projet à l'extérieur, c'est-à-dire sa contribution au système d'enseignement supérieur en Tunisie et sur les bénéficiaires, directs et indirects au sens large.

L'évaluation externe portera sur les éléments suivants :

- La création du master conjoint multidisciplinaire dédié à la prochaine révolution de la production (NPR)
- Mise en place d'un système efficace d'assurance qualité.
- La durabilité du projet après la fin de la période de financement.

A travers l'évaluation de :

- La pertinence du partenariat ;
- L'efficacité des moyens de communication entre les membres du consortium ;
- La bonne réalisation des différentes activités du projet et l'atteinte des objectifs fixés ;
- L'efficacité et l'impact des activités de diffusion et de dissémination ;
- La mise en œuvre des meilleures pratiques au niveau des établissements de l'enseignement supérieur ;
- Les faiblesses de la gestion, si elles existent ; auxquelles il devra proposer des solutions.

4. Les obligations de l'expert

L'expert externe sera responsable de :



- La définition des indicateurs de qualité pour chaque élément ci-dessus et des procédures de suivi ;
- La conception et la soumission des questionnaires et des grilles afin d'évaluer les réunions plénières du projet et la gestion globale.
- La conception et la soumission des questionnaires et des grilles afin d'évaluer la progression du projet à mi-parcours et à la fin.
- La coordination avec le comité interne de qualité et l'intégration des résultats ;
- L'élaboration des 2 rapports d'évaluation (intérimaire et finale) selon un planning fixé par le comité d'évaluation.
- L'examen des appels d'offres avant leur publication.
- Le contrôle du respect des délais dans la soumission des livrables et l'envoi d'alerte en cas de besoin.
- Le contrôle des impacts du projet.
- Le contrôle du processus d'accréditation.

Des rapports sont générés pour indiquer l'état d'avancement du projet et afin de proposer des recommandations. Sur la base d'une approche participative, les résultats de l'évaluation seront partagés et discutés au sein du comité de pilotage du projet lors de ses réunions.

Ces rapports seront basés sur les questionnaires soumis aux partenaires, sur les entretiens avec les partenaires et le coordinateur du projet (via Skype ou pendant les réunions) et tous les documents de travail produits pendant le projet.



5. Contenu de l'évaluation et livrables

| Livrables | Date de soumission |
|--|---|
| <p>Plan de qualité et d'évaluation - Partie externe Au début de ses activités, l'évaluateur externe fournira un document portant sur le Plan de gestion de la qualité du projet. Il s'agit d'un document présentant la stratégie à adopter pour la gestion de la qualité et d'évaluation, les outils et le calendrier des activités d'évaluation, une liste d'indicateurs pour évaluer les activités de gestion, la méthodologie, les contenus et les résultats du projet.</p> | 1 mois après la sélection de l'évaluateur M11 |
| <p>Rapport d'évaluation à mi-parcours - Partie externe Le rapport d'évaluation à mi-parcours montre les résultats du processus du projet et évalue la qualité du travail depuis le démarrage du projet. Le document présente une évaluation quantitative et qualitative du projet et comprend des appréciations et des recommandations ainsi que des mesures correctives à apporter.</p> | L'évaluateur externe est tenu de produire la partie externe du rapport d'évaluation à mi-parcours du projet : M18 |
| <p>Rapport final d'évaluation - Partie externe Le rapport d'évaluation final présente les résultats finaux des activités du projet et l'impact qu'elles ont sur les groupes cibles. Le document présente une évaluation de la gestion qualité du projet dans sa globalité.</p> | L'évaluateur externe est tenu de produire la partie externe du rapport d'évaluation final : M36 |

6. Participation aux réunions

Le contractant devra participer, au moins, à trois réunions parmi les réunions suivantes afin d'établir un contact direct avec les participants et pouvoir assurer la qualité de son évaluation.

Les frais de voyage et de séjour seront inclus dans le budget prévu par ce contrat, aucun supplément ne sera fourni pour les coûts de déplacement et de séjour. Le contractant peut décider de gérer directement l'organisation de ses déplacements ou la déléguer à l'agence de voyage sélectionnée par Politecnico of Torino pour la gestion des voyages et séjours des Partenaires du projet dont il gère le budget – le coordinateur du projet, tout en considérant que dans ce deuxième cas les coûts seront déduits du budget. En tout cas, l'expert doit fournir au coordinateur du projet les documents originaux des dépenses (reçus, factures,



cartes d'embarquement, billets de voyage, etc).

| Raison du voyage | Lieu et date |
|--------------------------------------|-------------------------|
| 2 ^{ème} réunion intérimaire | Milan – Octobre 2020 |
| 3 ^{ème} réunion intérimaire | Paris – Février 2021 |
| 4 ^{ème} réunion intérimaire | Turin – Octobre 2021 |
| 5 ^{ème} réunion intérimaire | Jendouba – Février 2022 |
| Réunion de fin de projet | Tunis – Décembre 2022 |

Les dates et les lieux des réunions peuvent être modifiés selon l'évolution de la pandémie Covid-19.

7. Durée du contrat

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'Université de Jendouba lors de la signature du contrat avec le consultant retenu. Elle se déroule jusqu'à la date de la fin du projet prévue pour le 14 Décembre 2022. Cette date peut être modifiée selon l'état d'avancement du projet.

8. Procédure de candidature

Les offres devraient inclure obligatoirement :

- Un CV au format Europass (Annexe I) de l'expert ainsi que les membres du personnel de soutien qui participeront directement aux activités d'évaluation ;
- Des pièces justificatives appuyant le CV du candidat : expérience/ compétence professionnelle / expertise, etc. (par ex. : diplômes, certificats, attestations, etc.) ;
- Expérience dans des projets similaires.
- Une note conceptuelle avec un projet de méthodologie proposée pour l'évaluation en anglais.
- La maîtrise de la langue anglaise est exigée. Les propositions doivent être rédigées en anglais. Pour les candidats non anglophones, le seuil minimal de maîtrise de la langue anglaise, en se basant sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est B2. Le candidat auto-évalue son niveau de maîtrise de la langue anglaise dans le CV au format Europass. La Commission d'évaluation se réserve le droit de vérifier les capacités linguistiques du candidat via un entretien. Une



certification en anglais ou la publication de travaux scientifiques dans des revues académiques en anglais constituent des justificatifs.

Tout dossier incomplet est inéligible et il ne se sera pas évalué.

9. Critères de sélection

Les candidats doivent avoir les requis suivants :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé dans des projets similaires
- Avoir une connaissance du système de l'enseignement supérieur (aspects institutionnels, légaux, défis et enjeux pédagogiques, etc.) en Tunisie
- Avoir contribué préalablement à une ou à des études sur la gestion de la qualité ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue anglaise (niveau équivalent à B2 ou à C1).

Les critères déterminés pour la sélection des candidatures sont :

- Clarté et pertinence de la note conceptuelle sur la méthodologie de l'évaluation du projet
- Connaissances approfondies du fonctionnement des milieux universitaires et de la gouvernance des universités
- Contribution préalable à une ou à des études sur la gestion de la qualité
- Expérience professionnelle et projets de référence dans la région Euro-méditerranéenne
- Compétences linguistiques (maîtrise parfaite de la langue anglaise - niveau équivalent à B2 ou à C1)

Il est conseillé aux candidats intéressés d'examiner soigneusement ces termes de référence et de s'assurer de bien satisfaire aux exigences décrites ci-dessus et d'avoir les qualifications demandées.



10. Processus de validation et évaluation

Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères précédemment expliqués. Veuillez noter que toute candidature recevra une réponse à l'issue de la procédure de recrutement par L'Université de Jendouba. L'expert sera sélectionné par le Comité de Contrôle Qualité interne au projet.

11. Budget

Le budget maximum alloué à cette activité est de 10 000 euros (la conversion en dinars tunisien sera convertie à la date de soumission des dossiers). Il est rappelé que les frais de voyage et de séjour pour la participation aux réunions prévues par ce contrat doivent être couverts par ce budget.

12. Forme du contrat

Les activités ou les services exigés par le projet NEPREV à la suite de cet appel doivent être conformes aux conditions contractuelles de ces termes de références. L'Université de Jendouba est chargée de vérifier le respect des termes du contrat. En cas de litige, la loi tunisienne est seule applicable et les tribunaux de Tunisie seront seuls compétents.

13. Modalité de la réception de la manifestation d'intérêt

Les présents termes de références sont téléchargeables sur le site de l'Université de Jendouba : www.uj.rnu.tn .

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir recommandées par voie postale ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Université de Jendouba durant l'horaire de travail, sous plis fermés, à l'adresse suivante :

Université de Jendouba, Campus Universitaire Mohamed Yaalaoui, Avenue de l'Union du Maghreb Arabe, Jendouba 8189

La réception des offres : au plus tard le **05 octobre 2020 à 12:00**, avec la mention suivante :

«NE PAS OUVRIR Consultation N°16/2020 « Termes de Référence : Evaluation externe du projet NePRev de l'Université de Jendouba »



Le cachet de la poste ou de bureau d'ordre de l'Université de Jendouba faisant foi.

La séance d'ouverture sera à 13:30.

L'enveloppe doit contenir :

- ❖ Le CV au format Europass.
- ❖ La note conceptuelle
- ❖ L'offre financière
- ❖ Des pièces justificatives appuyant le CV du candidat : expérience/ compétence professionnelle / expertise, etc. (par ex. : diplômes, certificats, attestations, etc.) ;

14. Protection des données

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de ce projet, le contractant doit respecter les règles de confidentialité suivantes :

- Toutes les données relatives à ce projet sont confidentielles.
- L'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.
- Le coordinateur autorise au contractant, à répertorier les données dans des supports papiers ou électroniques ayant pour but la réalisation des activités qui lui sont confiées. Toutefois, le coordinateur ne donne aucun droit au contractant pour l'utilisation, la divulgation ou la publication des données ou des résultats obtenus dans le cadre de son activité.
- Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

15. Annexes

- 1) modèle de CV
- 2) Grille d'évaluation

